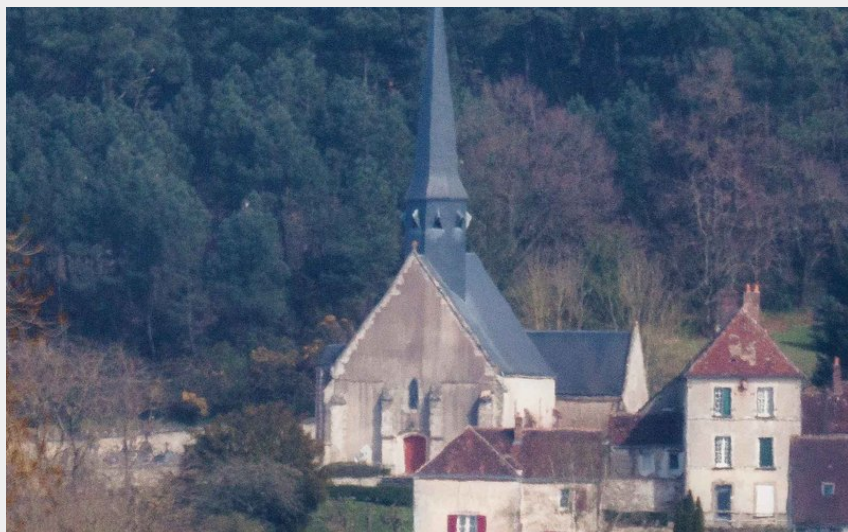
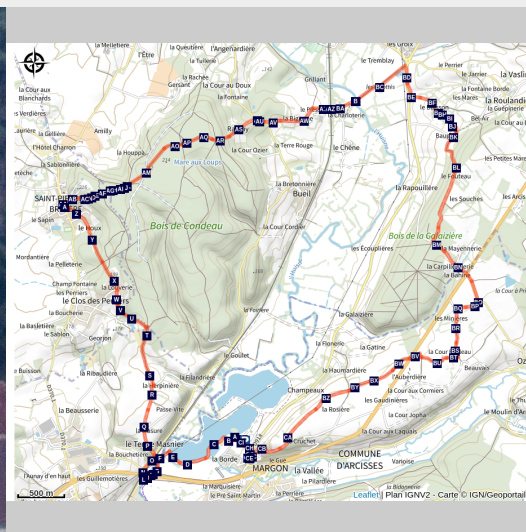


Le Bois de Condeau (à VTT)

Communauté de Communes Cœur du Perche



(© Didier Orsal)



Ce circuit diffère de celui proposé à pied (au départ de Condeau). Il n'est pas recommandé en période de chasse car le bois de Condeau qui est privé.

Infos pratiques

Pratique : À VTT

Durée : 2 h 15

Longueur : 17.1 km

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Découverte du bocage, Forêt, Panorama et paysage

Itinéraire

Départ : Plan d'eau de Margon (Arcisses)

Arrivée : Plan d'eau de Margon (Arcisses)

Balisage : ▶ VTT

Communes : 1. Condeau

2. Condé-sur-Huisne

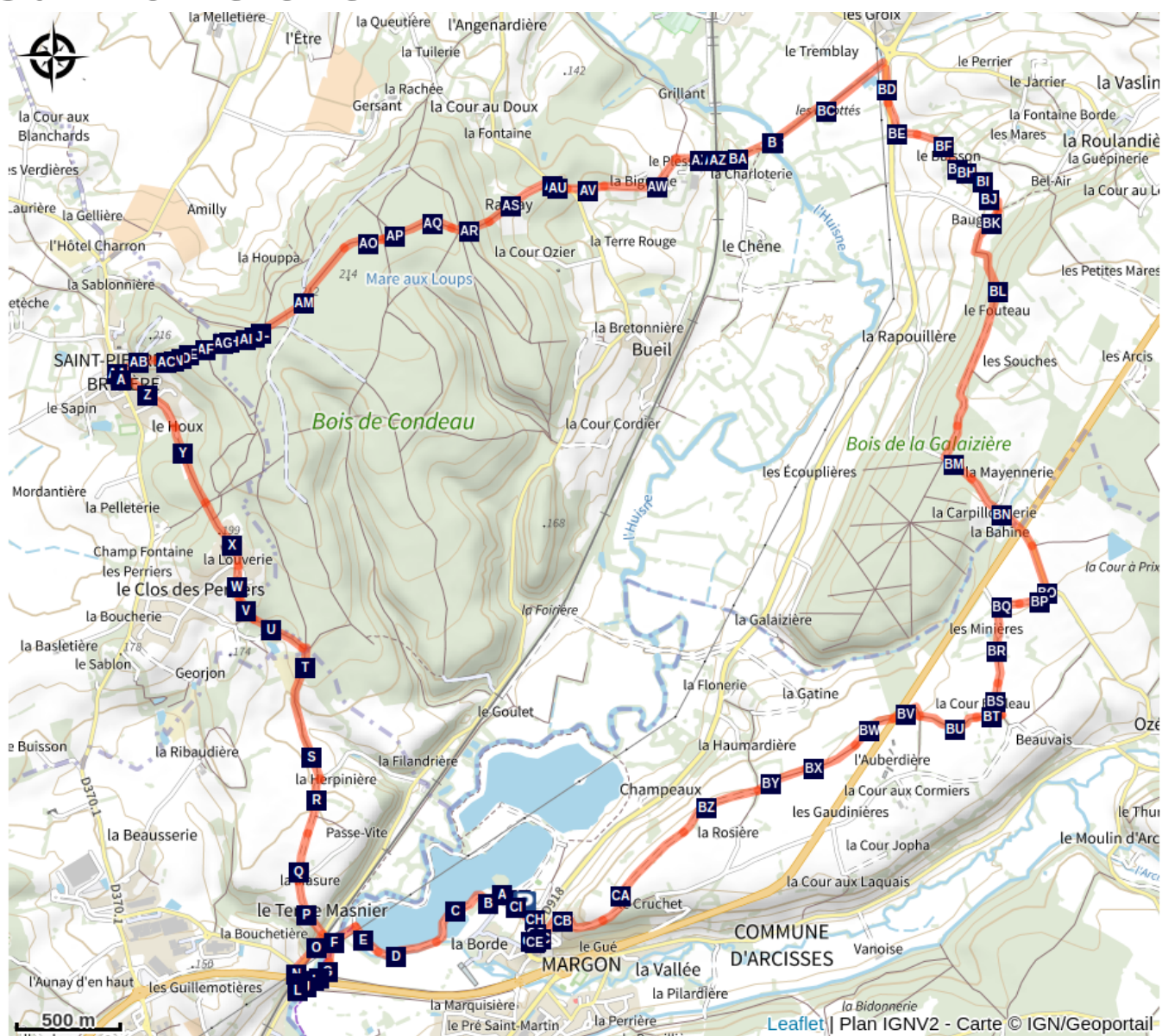
3. Margon

4. Nogent-le-Rotrou

5. Saint-Pierre-la-Bruyère

Prévoir d'enregistrer la trace GPX pour suivre ce parcours en toute quiétude.

Sur votre chemin...



Guide de visite du bourg de Saint-Pierre (A)

L'huisne (B)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Plan d'eau de La Borde

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du
Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office de Tourisme et de commerce du
Perche

26, rue Villette Gâté, Place St Pol, 28400 Nogent-le-
Rotrou

contact@otcperche.com

Tel : 02 37 37 30 10

<http://www.perche-tourisme.fr>

